



CAMPAGNE DE REINSCRIPTION 2020
ELEVES SCOLARISES EN 2019 AU LYCEE PETRO ATTITI

Nouméa, le 20 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Votre enfant, scolarisé au lycée Petro ATTITI, doit renouveler son inscription pour l'année 2020

**RETOUR DES DOSSIERS AVANT LE 30 OCTOBRE 2019 AU SERVICE DE
VIE SCOLAIRE – 8H00 à 15H30**

- Fiche individuelle

Recto : correction si nécessaire

Verso : autorisations complétées et signées

- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève (carte d'identité ou passeport) en cours de validité
 Si l'élève a 16 ans et plus : photocopie de l'attestation de JDC ou de l'attestation recensement

- demande d'inscription à l'internat pour la rentrée 2020

Si changement de situation intervenus depuis février 2019 :

- d'adresse : justificatif de résidence (facture EEC, eau, téléphone)
 justificatif changement situation familiale (extrait de jugement de la garde d'enfant)
 de prise en charge assurance maladie (CAFAT, Aide médicale, mutuelle...)

Aucune photocopie ne sera effectuée par nos services

Situation médicale ou sociale particulière – il est conseillé de prendre contact avec les services Infirmierie ou Assistance Sociale du lycée

Equipement & matériel scolaire – rentrée 2020

Les équipements professionnels individuels sont obligatoires en Lycée Professionnel. Pour faciliter les démarches des familles lors des inscriptions ou réinscriptions, le lycée et le FSE du lycée mettent à leur disposition un service mutualisé.

PACK 1

- Adhésions à l'assurance et au FSE
- 5 Tee-shirts de la filière (couleur et logo)
- 1 Tee-Shirt E.P.S
- Mise à disposition de matériel scolaire

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du LP Pétro ATTITI

LE MONTANT TOTAL DOIT ETRE IMPERATIVEMENT REGLE LORS DE LA REINSCRIPTION OU DE L'INSCRIPTION

- 12 000 Frs pour tous les élèves non boursiers et étudiants en BTS
 6 000 Frs pour tous les élèves boursiers

PACK 2

- Pantalons, chaussures de sécurité, veste
 - Ou équipement particulier selon filière
- A la charge des parents**

La vente et la distribution sont prévues en février. Les dates et les noms des fournisseurs seront prochainement communiqués aux familles

voir au dos



DEMI-PENSION ET HEBERGEMENT Remboursement des frais de stage

Les inscriptions aux services restauration et internat pour la rentrée 2020 sont soumis à la condition d'avoir régularisé le dossier 2019.

Février 2020

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Dossier de l'intendance à jour : règlement du service intégral 2019 effectué avant la rentrée scolaire 2020
- Remboursement des frais de stage – cette modalité concerne les élèves DP et internes : Justificatif bancaire – RIB (obligatoire)

TARIFS 2019 (sous réserve de modifications par le Conseil d'Administration pour la rentrée 2020) :

Internat non-boursiers / trimestre :

- Internat : 43 126 Frs
Blanchisserie : 2 100 Frs

- Demi-pension : 17 121 Frs

Boursiers – reste à la charge des familles / an :

- Internat :
Province Nord : 24 276 Frs
Province Sud : 2 100 Frs
Province Iles : 30 198 Frs

- Demi-pension :
12 968 Frs
0
873 Frs

Complément de bourse à payer par la famille, payable en une seule fois en début d'année, sous réserve de modifications des provinces.

Organisation des calendriers de la fin d'année scolaire 2019 :

- Suspension des cours : vendredi 15 novembre 2019 au soir.
- Révisions classes Terminales Bac Pro : lundi 18 et mardi 19 novembre 2019.
- Internat : accueil des élèves du vendredi 15 novembre au vendredi 13 décembre pour les classes d'examens et classes des élèves en PFMP.

Examens :

- BEP et MC plaquiste à /c du 22/11
- BAC PRO à /c du 25/11/19
- BTS à/c du 4/11/19

**REOUVERTURE DU LYCEE AU PUBLIC LE MARDI 12 FEVRIER 2020
de 7H00 à 16H00**